

Location des locaux CECAS à la City

Rapporteur : M. Gabriel BAULIEU, Vice-Président

AVIS			
Commission n°1		Bureau	
séance du 21/02/05	favorable	séance du 10/03/05	favorable

Location de 72 m2 au 1^{er} étage de la City par cession de droit au bail

Contexte : M. SPONY, Gérant de la société CECAS située au 1^{er} étage entre les actuelles surfaces SYBERT et salle de réunion 101 bis, a fait connaître à la SAIEMB, propriétaire du bien, sa décision de quitter lesdits locaux au 28 février 2005. La CAGB qui a besoin de surfaces pour ses services, propose de reprendre la location en objet à compter du 1^{er} mars 2005 selon les modalités suivantes :

Montage juridique de reprise : Cession de Droit au bail entre CECAS et la CAGB.

Modalités du bail :

Locaux : lot 48C2 niveau R+1 – 72.78 m2 à usage de bureau + 2 parkings n° 357 et 358

Durée : 15 février 1999 à 14 février 2008

Coût : loyer annuel global de 14 501.33 € TTC – CC

La location du bien par la CAGB tiendra compte de l'avis des domaines.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise M. le Président à signer le contrat de location à intervenir avec effet au 1^{er} mars 2005.

Pour extrait conforme,

Le Président